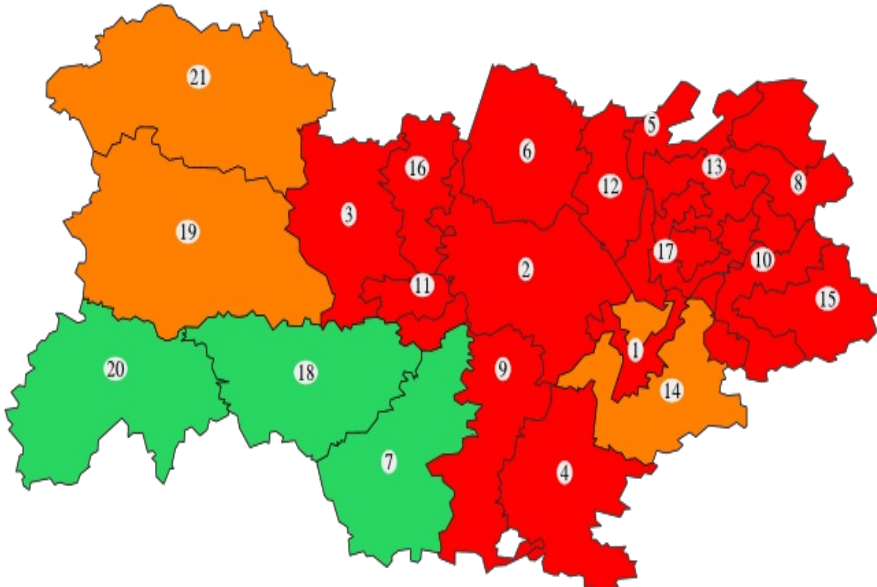


### >> Vigilances



**Pas de vigilance particulière**

**Vigilance jaune**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

**Vigilance orange**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

**Vigilance rouge**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
4	Est Drôme	PM10	50
10	Vallée Maurienne Tarentaise	PM10	50
17	Zone urbaine des Pays de Savoie	PM10	50
1	Bassin Grenoblois	PM10	50
3	Contreforts Massif Central	PM10	50
16	Zone des Coteaux	PM10	50
6	Ouest Ain	PM10	50
2	Bassin Lyon Nord-Isère	PM10	50
11	Bassin Stéphanois	PM10	50
9	Vallée du Rhône	PM10	50
12	Zone Alpine Ain	PM10	50
5	Bassin Lémanique	PM10	50
13	Zone Alpine Haute-Savoie	PM10	50
15	Zone Alpine Savoie	PM10	50
8	Vallée de l'Arve	PM10	50
19	Puy-de-Dôme	PM10	50
14	Zone Alpine Isère	PM10	50
21	Allier	PM10	50

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Jeudi 25 février, les concentrations de particules sont restées extrêmement élevées sur la région, en lien avec l'épisode de poussières désertiques en cours depuis plusieurs jours sur une large partie du territoire national. Le seuil d'information a été franchi sur tous les bassins d'air en Auvergne Rhône-Alpes, et le seuil d'alerte a été dépassé sur quatorze des vingt et un bassins d'air.

Vendredi 26 février, une modification de la provenance des masses d'air devrait s'opérer dans la journée, avec l'arrivée progressive d'un flux de nord. Les taux de particules fines devraient diminuer aujourd'hui, restant toutefois au dessus du seuil d'information sur la plupart des bassins d'air. Les vigilances en cours restent donc actives, excepté sur le Cantal, la Haute-Loire et l'ouest de l'Ardèche où la vigilance est levée ce jour.

Samedi 27 février, les masses d'air chargées en particules sahariennes devraient s'éloigner plus nettement de la région, conduisant ainsi à une franche amélioration de la qualité de l'air. Le seuil d'information ne devrait plus être franchi sur le territoire surveillé et les vigilances pourraient donc être levées demain à la mi-journée.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de type mixte

### Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Évitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Évitez de brûler vos déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écoquage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes